

NÉGOCIATIONS SALARIALES RATP : Le compte n'y est pas !

8h30 ce 21 février, Val-de-Fontenay, huit cars de CRS attendent les militants de la CGT-RATP venus se faire entendre à l'occasion des négociations salariales 2017...

Une délégation d'élus et mandatés a été reçue avant les négociations, occasion d'exprimer « en direct » la colère et les attentes issues de deux années blanches (0 %) pour les salaires à la RATP et plus de dix ans de modération salariale !

10h30, ouverture des négociations. La CGT fait une déclaration liminaire (disponible sur notre site) rappelant notamment nos exigences en terme d'augmentation générale des salaires et d'un meilleur financement de notre protection sociale.

Tous les syndicats ont convenu qu'une troisième année sans augmentation salariale n'était pas admissible et que les propositions de la direction en entrée de négociations tiennent de la provocation : + 0,4 % en mars et + 0,2 % en octobre...

Après plus de 2h30 de discussions, la direction propose : **+ 0,7 % en février et + 0,3 % en septembre sur le point d'indice (soit en réalité 0,76 % pour 2017), loin des 3 % que nous revendiquons !**

Pour la direction, les négociations sont closes et les mesures proposées ne vaudraient que s'il y a accord ! C'est un chantage inacceptable auquel la CGT-RATP refuse de céder et pour cause :

La RATP, entreprise publique nationale, a réalisé, grâce au travail de ses 45.000 salariés, environ 1 milliard d'euros de résultat net ces trois dernières années. Il n'y aurait pas d'argent pour nos salaires ?

La CGT-RATP n'en restera pas là : nous invitons les syndicats de l'entreprise à se réunir et à porter ensemble des revendications de haut niveau en matière salariale.

Dans le même temps, nous appelons les salariés à se mobiliser le mardi 28 février prochain au siège de la RATP afin d'interpeller la PDG et son Conseil d'Administration où siègent aussi des représentants du gouvernement.

Un préavis de grève de 24h a été déposé.

**La CGT-RATP donne rendez-vous le mardi 28 février 2017 à 8h00
au siège de la RATP, pour nos salaires !**

Paris, le 21 février 2017 – 16h30

Contact presse : 01.44.78.53.61
www.cgt-ratp.fr
f /cgtratp